



Séance du Conseil municipal du 12 septembre 2023
PROCÈS-VERBAL

Présent-e-s :	P. Bavarel, L. Cocquio, A. Cogne, Y. Cogne, F. Davet, I. Dubouloz, F. George, J. Leresche, S. Moget, G. Vouillamoz
Assistent :	C. Zäch, maire D. Bolle de Paoli, adjointe I. Walthert, adjointe S. Lörtscher, secrétaire communale
Excusé-e-s :	S. Gisler, N. Pontinelli
Procès-verbal :	F. Arfaras

La présidente Léonie Cocquio ouvre la séance.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2023

Le procès-verbal de la séance du 12 juin 2023 est approuvé à l'unanimité par 9 oui.

2. Décisions de l'AG de l'ACG du 21 juin 2023 soumises au droit d'opposition

M. Y. Cogne fait remarquer que, de manière générale, il souhaiterait connaître la position de l'exécutif concernant les différentes décisions prises lors de l'AG de l'ACG avant validation par le conseil municipal. Mme Walthert précise que les décisions de la dernière AG ont toutes été acceptées le 21 juin 2023 et seront confirmées lors de l'assemblée générale en plénière le 23 septembre 2023.

M. Y. Cogne suggère également que, si les décisions sont adoptées lors de l'AG, l'ACG indique si elles le sont à l'unanimité ou non (nombre de votes).

Il n'y a pas d'autre commentaire.

3. Communications du bureau du Conseil municipal

Remplacement de M. Jürg Loeffel

Mme Cocquio informe que, comme indiqué aux conseillers municipaux par email, M. Axel Roduit a été proposé pour remplacer M. Jürg Loeffel au conseil municipal de Cartigny. La commune a reçu un courrier du service des votations qui confirme son élection. Vu les délais, M. Roduit prêtera serment lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Tournoi de foot des élus genevois du 8 octobre 2023

La Ville de Carouge invite les conseillers municipaux à un tournoi de foot des élus genevois le dimanche 8 octobre prochain. Le délai d'inscription est fixé au 15 septembre 2023. Il n'y a pas d'intérêt pour cet événement au sein du conseil municipal.

Visite Pro Natura du 20 septembre 2023

Mme Cocquio rappelle la visite Pro Natura du 20 septembre prochain à 18h00. Les conseillers municipaux inscrits confirment leur présence. Les personnes intéressées par cet événement peuvent encore s'inscrire.

Repas communal du 19 octobre 2023

Mme Cocquio rappelle l'invitation de l'exécutif au repas communal organisé le jeudi 19 octobre prochain à 19h30. Le délai d'inscription est fixé au 6 octobre 2023.

Séances du conseil municipal pour l'année 2024

Les dates des séances pour l'année 2024 sont disponibles sur CMNet.

4. Communications et propositions du maire et des adjointes

FIFDH

Mme Walthert informe de la projection d'un film dans le cadre du FIFDH pour les communes de la Champagne, qui aura lieu le 15 septembre 2023 à la salle communale d'Avusy.

Expo des artistes du 29 septembre 2023

Mme Walthert rappelle également l'expo des artistes du 29 septembre 2023 au 15 octobre 2023.

Concert en faveur du Burkina Fasso

Mme Walthert indique que le 24 septembre 2023 aura lieu à Avusy, un concert de musiques folkloriques des pays de l'Est, en faveur de l'association qui s'occupe du centre de Pô au Burkina Fasso.

Groupement intercommunal sapeurs-pompiers Aire-la-Ville/Cartigny

Mme Bolle de Paoli informe que la commune a reçu un courrier du département des institutions et du numérique (DIN) qui a validé la délibération du conseil municipal concernant la création du groupement intercommunal sapeurs-pompiers Aire-la-Ville/Cartigny. Les statuts ont également été adoptés. Les deux exécutifs et le commandant, qui sera nommé ce soir, vont travailler sur le règlement qui sera présenté en commission sécurité. Le groupement sera effectif au 1^{er} janvier 2024.

Midi à Cartigny (MAC)

Mme Bolle de Paoli informe que deux animatrices ont décidé de quitter le MAC. L'une d'entre-elle sera remplacée par Mme Sophie Raptis, l'ancienne présidente du comité, la deuxième personne est déjà engagée, mais ne pourra pas venir avant le mois de novembre 2023. En

attendant, il y a un remplaçant. Mme Helen Borges a été élue présidente, en remplacement de Mme Raptis. Les membres du comité travaillent tous en étroite collaboration, Mme Bolle de Paoli les remercie pour leur engagement et les différentes tâches qui doivent être assumées.

Mme Bolle de Paoli souhaite la bienvenue à Mme Raptis en qualité d'animatrice et de coordonnatrice pédagogique.

Cartiminois

Le jardin d'enfants Les Cartiminois est géré par un comité. L'actuelle comptable a annoncé qu'elle renonçait à son rôle au sein du comité. Personne au sein du comité ne se sent capable de reprendre ces responsabilités. Il a donc fallu trouver une solution d'urgence. Pour l'instant, M. Patric Hess, de la fiduciaire Hess, a accepté de reprendre la gestion comptable des Cartiminois, en espérant que cette solution, qui a bien entendu un coût, ne soit pas pérenne. Le conseil municipal a pris acte de cette dépense.

5. Résolution relative à la nomination d'un chef de corps pour le futur groupement intercommunal sapeurs-pompiers Aire-la-Ville/Cartigny

Il n'y a pas de commentaire au sujet de la résolution.

La présidente passe au vote de la résolution.

Vu la validation de la création du Groupement intercommunal sapeurs-pompiers Aire-la-Ville/Cartigny par le Conseil municipal le 15 mai 2023,

Vu la décision du département du 17 août 2023 approuvant la délibération portant sur la création du groupement intercommunal et l'adoption des statuts dudit groupement,

conformément aux art. 8 de la loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers du 25 janvier 1990 et 19 de son règlement d'application du 25 juillet 1990,

conformément à l'art. 30A, al. 3, let. a de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

DECIDE

à la majorité

par 9 oui, 0 non et 0 abstention, sur 10 CM présents

- 1. D'approuver la proposition de nomination du capitaine Gregory Baeriswyl à la fonction de chef de corps du futur Groupement intercommunal sapeurs-pompiers Aire-la-Ville/Cartigny dès le 1^{er} janvier 2024.*
- 2. D'inviter le maire à communiquer cette résolution au département des institutions et du numérique.*

Mme Bolle de Paoli en profite pour remercier M. Gregory Baeriswyl pour son engagement.

6. Rapports de commissions

Il n'y a pas de rapport de commission.

7. Propositions et questions

Mme Walthert indique que, sur proposition de l'ACG, une réflexion est en cours pour un agenda commun pour les communes de la Champagne concernant les différents événements culturels, sportifs et autres manifestations. L'ACG développe différents outils en ce sens. Le but étant, à terme, un agenda commun pour toutes les communes genevoises.

Mme Walthert rappelle le CartiGlobe qui aura lieu les 22 et 23 septembre 2023. Mme Zäch précise que cette fête coïncide avec « La Nuit est Belle », événement pour lequel il n'y a rien d'organisé dans la commune cette année.

M. A. Cogne tient à remercier la commune pour le spectacle du 1^{er} août 2023 et demande si des feux d'artifices sont de nouveau prévus sur la commune. Mme Zäch indique que l'idée est de changer de concept. Sur le terrain actuel de la fête du 1^{er} août, les feux d'artifice ne sont plus possibles. Si, un jour, la fête du 1^{er} août a lieu sur un autre terrain, il faudra en discuter avec les pompiers.

Mme Moget a remarqué qu'il y a eu beaucoup d'arbres coupés au chemin des Roches. Mme Zäch le confirme, un gros travail a été fait sur les arbres dangereux de cette zone en collaboration avec le Canton pour les autorisations.

M. Y. Cogne rappelle que, comme indiqué lors de l'approbation des comptes 2022, la commune a la possibilité de voter une délibération, avant la fin année 2023, afin de pouvoir passer des amortissements exceptionnels. Cette délibération devra être votée avant le 31 décembre 2023. M. Y. Cogne propose de préparer et voter cette délibération lors d'un prochain conseil municipal, avant la fin de l'année.

La présidente cède la présidence à J. Leresche, vice-président, le temps de poser une question. Elle demande s'il y a à nouveau des recherches en géothermie avec vibrations prévues sur la commune. Mme Zäch répond que oui, il y a une suite, mais que cela concerne uniquement les routes cantonales, soit la route de Chancy. Il y a des travaux dans les canalisations sur la commune de Cartigny, mais ces derniers n'ont pas de rapport avec la géothermie.

La séance est levée à 21h00.

La présidente :

La secrétaire :

Un-e conseiller-e :

.....

.....

.....